

CONDITIONS D'UTILISATION

APP ARGENTA

ARGENTA BANQUE D'ÉPARGNE SA

Siège social :	RPM Anvers, division Anvers
Belgiëlei 49-53	T.V.A. : BE 0404.453.574
2018 Anvers	NE : 0404.453.574
Tél. : 03 285 51 11	info@argenta.be
Fax : 03 285 51 18	

Argenta Banque d'Épargne SA est soumise en qualité de banque d'épargne, agréée comme établissement de crédit de droit belge, au contrôle prudentiel de la Banque centrale européenne (BCE), Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne et de la Banque nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Argenta Banque d'Épargne SA est soumise au contrôle en matière de protection des investisseurs et des consommateurs de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles. Argenta Banque d'Épargne SA est également inscrite comme intermédiaire d'assurances.

Le Règlement général des opérations d'Argenta Banque d'Épargne SA (« Argenta ») s'applique à l'app Argenta. Le Règlement général des opérations d'Argenta régit entre autres l'enregistrement, l'utilisation et l'accès à l'app Argenta et l'exécution d'opérations de paiement via l'app Argenta. Ces Conditions d'utilisation comprennent entre autres des règles relatives à l'utilisation et au fonctionnement de l'app Argenta. Ces Conditions d'utilisation s'appliquent également à la relation entre vous et Argenta Assurances SA. En cas de conflit entre ces Conditions d'utilisation et les conditions contractuelles pertinentes d'un produit ou service, ces dernières priment.

Sauf disposition contraire expresse, les mots qui ont une majuscule ont la même définition que celle du Règlement général des opérations.

En configurant l'app Argenta en français, vous confirmez que vous comprenez le français et que vous acceptez que toutes les communications futures concernant l'app Argenta soient effectuées en français.

Vous devez conserver ou imprimer une copie des présentes Conditions d'utilisation ainsi que du Règlement général des opérations d'Argenta.

Vous acceptez de recevoir des notifications par le biais de l'app Argenta.

1. Exigences du système, accès à et utilisation de l'app

L'app Argenta peut être utilisée sur des appareils ayant comme système d'exploitation Android ou iOS. L'app Argenta est prise en charge par les smartphones et tablettes équipés d'iOS 9.0 ou version supérieure, ou Android 6.0 ou version supérieure.

L'accès à et l'utilisation de l'app Argenta ne sont autorisés que pour les clients qui ont conclu un contrat Argenta Banque par Internet.

L'accès à l'app Argenta n'est possible que si vous disposez d'un digipass Argenta ou de l'app itsme® pour installer en une fois l'app Argenta, une carte de débit couplée et un appareil mobile répondant aux exigences du système.

Si votre appareil ne répond pas aux exigences du système de l'app Argenta, l'app n'apparaîtra pas dans l'App Store ou le Play Store et/ou vous ne pourrez pas utiliser toutes les fonctionnalités de l'app Argenta.

2. Fonctionnalités

Les fonctionnalités de l'app peuvent être consultées sur le site web <http://app.argenta.be>. Cet aperçu des fonctionnalités fait partie intégrante des présentes Conditions d'utilisation.

Argenta peut toujours ajouter de nouvelles fonctionnalités, supprimer ou modifier des fonctionnalités existantes.

Si les données sont complétées automatiquement, vous devez toujours contrôler si les données complétées sont correctes et les rectifier si nécessaire.

Si des modifications relatives aux Services de paiement (tels qu'ils sont définis dans le Règlement général des opérations) sont apportées aux présentes Conditions d'utilisation, vous en serez informé(e) au plus tard deux mois avant l'entrée en vigueur des modifications en question, par exemple par le biais d'une communication via l'app Argenta. En pareil cas, vous avez le choix entre continuer à utiliser l'app Argenta avec les modifications, ou cesser l'utilisation de l'app Argenta sans frais avant la date de modification. Si vous continuez à utiliser l'app Argenta après l'entrée en vigueur des modifications, vous serez supposé(e) avoir accepté celles-ci.

3. Limites

Vous pouvez consulter les limites de dépenses sur le site web www.argenta.be, dans le document « [Limites de l'app Argenta](#) ».

Argenta se réserve le droit de modifier les limites de dépenses applicables par défaut ou celles qui ont été fixées à votre demande moyennant une communication préalable, par exemple via l'app Argenta.

4. Protection

Lorsque vous vous connectez pour la première fois à l'app Argenta, vous devez vous enregistrer au moyen de votre digipass Argenta ou de l'app itsme® et de votre carte de banque. Si vous souhaitez vous connecter à l'app Argenta avec l'appareil d'une autre personne, vous avez également besoin de votre digipass Argenta ou de l'app itsme® et de votre carte de banque afin de vous enregistrer au préalable. Si l'appareil est déjà couplé à un autre abonnement, il convient d'abord de procéder à un découplage.

Il est essentiel que vous choisissiez, après l'enregistrement, un code PIN qui ne soit pas facile à deviner. N'utilisez jamais votre numéro de téléphone ou votre date de naissance, par exemple. N'utilisez pas non plus de code PIN composé des mêmes chiffres ou d'une série de chiffres qui se suivent. Nous vous recommandons par ailleurs de ne jamais noter votre code PIN où que ce soit, et d'éviter de le communiquer à d'autres personnes. Le code PIN est un code d'identification personnel et confidentiel qui vous permet de vous identifier pour accéder à l'app Argenta. Avec ce code PIN, vous pouvez également signer, dans des cas définis par Argenta, des contrats conclus par voie électronique.

Si vous avez oublié votre code PIN, vous devez d'abord découpler votre appareil. Vous pouvez découpler votre appareil de votre abonnement dans la Banque par Internet d'Argenta sur l'app elle-même. Pour ce faire, sélectionnez l'option « Découpler l'abonnement » dans le menu de l'app. Vous pourrez ensuite vous réenregistrer et choisir un nouveau code PIN.

Si cette fonctionnalité est disponible sur votre appareil, vous pourrez également vous connecter, après l'enregistrement, au moyen de votre empreinte digitale ou par reconnaissance faciale, plutôt que par code PIN. Il est important de veiller à ce que seuls votre empreinte digitale ou votre scan facial soient enregistrés sur votre appareil. Cette fonctionnalité n'entraîne pas l'enregistrement de votre empreinte digitale ou scan facial par Argenta. L'empreinte digitale ou le scan facial sont générés et gérés au sein du système d'exploitation (OS) de l'appareil.

Si vous souhaitez vendre ou céder votre appareil, vous devez découpler votre appareil de votre abonnement dans la Banque par Internet d'Argenta sur l'app elle-même, ou via le menu « Paramètres » dans la Banque par Internet d'Argenta. Vous pouvez aussi appeler notre service Clients au 03 285 59 82 (de 8 h 30 à 20 h 30 en semaine et de 9 h à 12 h le samedi). Une fois votre appareil découplé, vous pouvez supprimer l'app Argenta. Vous pourrez alors vendre ou donner votre appareil en toute sécurité.

Le système d'exploitation de l'appareil sur lequel l'app Argenta est utilisée doit être fourni et pris en charge par le fournisseur de l'appareil. L'utilisation d'appareils "débridés" ou "rootés" (ou qui ont été débridés ou rootés par le passé) pour se connecter à l'app Argenta ou l'usage de l'app Argenta sur de tels appareils ne sont pas autorisés (voir également les dispositions à ce sujet dans le Règlement général des opérations).

5. Signature électronique

La signature électronique (à l'aide du code PIN ou d'un autre mode de signature électronique proposé par Argenta) remplace, dans les cas où Argenta le permet, la signature écrite manuelle pour les contrats conclus par voie électronique. Vous reconnaissez qu'un contrat signé au moyen de votre signature électronique constitue une preuve formelle, complète et juridiquement valable de votre acceptation de l'existence et du contenu du contrat concerné.

6. Traitement des données à caractère personnel

Argenta collecte et traite toutes les données à caractère personnel (dont le numéro de la carte de banque couplée, les données relatives à l'appareil mobile telles que des informations techniques relatives à l'appareil mobile, des identificateurs pertinents du téléphone, la version de l'OS, etc.) dans le cadre et en vue de télécharger et d'installer l'app Argenta, d'enregistrer, d'utiliser ou d'accéder à l'app Argenta ou à des fins d'assistance, telles que l'identification de problèmes techniques et autres types de problèmes. En téléchargeant, en installant ou en utilisant l'app Argenta, vous acceptez qu'Argenta enregistre des informations sur votre appareil mobile et accède aux données relatives à l'appareil mobile pour permettre l'enregistrement et l'authentification lorsque vous utilisez l'app Argenta, et ce pour des raisons de sécurité. Vous acceptez également de recevoir des notifications par le biais de l'app Argenta. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement à l'enregistrement et à l'accès aux données de l'appareil mobile en désinstallant l'app Argenta de votre appareil mobile.

Nous vous rappelons qu'Argenta traite vos données personnelles, conformément à la législation sur la protection de la vie privée en vigueur, en vue d'assurer votre santé financière. Dans ce contexte spécifique, Argenta traite vos données personnelles en vue de la gestion de vos comptes, de la gestion de nos clients, à des fins d'information interne et à des fins de sécurité. Vous trouverez de plus amples informations au sujet du traitement de vos données personnelles et la façon dont vous pouvez exercer vos droits, et les coordonnées du fonctionnaire pour la protection des données, dans notre [déclaration de confidentialité](#), disponible sur notre site web et via votre agence.

7. Plaintes

Pour toute question au sujet de l'app Argenta (et de ses services), vous pouvez contacter le service Clients d'Argenta au numéro 03 285 59 82 (de 8 h 30 à 20 h 30 en semaine et de 9 h à 12 h le samedi).

En cas de plainte, vous pouvez contacter votre agent Argenta ou le service Gestion des plaintes d'Argenta, Belgiëlei 49-53, 2018 Anvers, téléphone 03 285 56 45, gestiondesplaintes@argenta.be, conformément au Règlement général des opérations.

8. Droit de rétractation

Vous pouvez à tout moment mettre fin sans frais à l'utilisation de l'app Argenta et aux services de l'app Argenta en désinstallant l'app Argenta de votre appareil mobile, sans devoir envoyer de communication à Argenta à ce sujet.

9. Tarification

L'utilisation de l'app Argenta n'entraîne aucuns frais supplémentaires, hormis ceux liés aux services proposés via l'app Argenta tels qu'ils sont repris dans la [liste des tarifs](#).

Les coûts de l'achat, de l'installation et du fonctionnement de votre appareil mobile et de l'app Argenta sont à votre charge. Les coûts que votre opérateur de réseau vous facture pour l'accès à Internet via votre appareil mobile pour l'utilisation de l'app Argenta sont également à votre charge.